



Trouble du développement intellectuel, volet 2

Les loisirs et le temps libre

14

septembre

2026

Un **loisir** c'est une activité :

- qui fait plaisir
- que la personne aime



La personne choisit un loisir
qu'elle veut faire.

Le **temps libre** c'est du temps pour la personne.

La personne fait ce qu'elle veut
pendant son temps libre.



Par exemple, lire le journal, marcher, faire la
cuisine.



Les loisirs sont importants pour la santé,
le bien-être
et le moral de la personne.

La personne peut faire un loisir :

- en groupe
- seule
- en dehors de l'établissement



La personne peut
essayer plusieurs loisirs
pour choisir ce qu'elle préfère.

La personne peut faire des loisirs :

- dans son quartier
- dans sa ville
- dans les villes d'à côté.

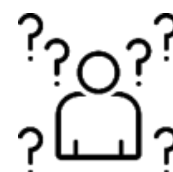


Les vacances sont des loisirs.

La personne choisit ses vacances.

Pour choisir ses vacances :

- la personne dit ce qu'elle aime et ce qu'elle veut



- où la personne veut partir
- avec qui la personne veut partir

Pour aider le choix des vacances,
la personne regarde :

- des pictogrammes
- des photos et des images
- des propositions de voyage



sur le catalogue de vacances ou sur internet

Le lieu des vacances doit être adapté à ses
besoins.

- Par exemple, la personne est en fauteuil roulant,
il faut une chambre en bas et un ascenseur.

La personne parle du prix des vacances avec :

- sa famille
- son tuteur
- les professionnels



Aider la personne à faire les démarches administratives.

- Par exemple pour demander des aides pour le projet de vacances
- Pour faire les réservations.

Pendant les vacances, la personne peut téléphoner à :

- sa famille
- ses amis.



Pendant les vacances, les professionnels donnent des informations aux familles, si la personne est d'accord.



Après les vacances, la personne peut parler de ses vacances pour faire le bilan.

Pour faire le bilan, la personne dit :

- si elle a aimé ses vacances
- si elle n'a pas aimé ses vacances
- Ce qu'elle a préféré
- Ce qu'elle veut changer



Le bilan des vacances c'est pour adapter les prochaines vacances.

Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des professionnels et des personnes concernées, dans le cadre des travaux de la HAS sur « l'accompagnement des personnes présentant un trouble du développement intellectuel (2^{ème} volet) ».

Cette transcription en facile à lire et à comprendre a été effectuée avec les Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine soutenus par l'Adapei 35. Ce document a été relu par l'association Nous Aussi.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur <https://www.has-sante.fr/>